



# **REGISTRE DE SUIVI DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**Conseil d'administration de la  
Société de transport de Sherbrooke**

# **Conseil d'administration du 22 avril 2026**

Dernière mise à jour : 8 mai 2026

## **1. Objet du registre**

La Société de transport de Sherbrooke (STS) rend public le présent registre afin d'assurer le suivi des questions soulevées par le public lors des séances de son conseil d'administration, conformément à ses engagements en matière de transparence, de gouvernance responsable et de reddition de comptes.

Les questions sont consignées ici, et les réponses sont publiées dès l'adoption du procès-verbal.

## **2. Cadre de référence**

Le présent registre est produit en application des dispositions pertinentes suivantes :

- *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01) ;
- *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1) ;
- *Règlement intérieur* de la STS numéro R-001-2.

## **3. Principes de publication**

- Les renseignements personnels des citoyens sont anonymisés conformément aux lois applicables.
- Les réponses aux questions non répondues sont rédigées ou validées par la direction responsable avant leur publication.
- Le registre est mis à jour à chaque séance du conseil d'administration, lorsque besoin il y a.
- La STS se réserve le droit de regrouper ou de reformuler certaines questions à des fins de clarté.
- Une version archivée est conservée selon les règles de gestion documentaire de la STS.

#### 4. Tableau de suivi public

#	Question	Réponse officielle mise à jour
1	Serait-ce possible de préciser votre engagement envers la réciprocité? [en référence au point 6 du registre de février 2026]	En cours d'analyse.
2	Est-ce qu'il existe des consignes concernant le positionnement sécuritaire des personnes à mobilité réduite à bord des autobus?	Des affichages seront mis en place à bord des autobus, accompagnés de communications à venir, afin de rappeler les bonnes pratiques en matière d'installation sécuritaire. Toutefois, il demeure de la responsabilité des clients de s'assurer qu'ils sont adéquatement installés, notamment en recourant à un accompagnement au besoin.
3	Les questions portent principalement sur les impacts opérationnels et humains liés au développement de l'offre de service de la STS, notamment en ce qui concerne la disponibilité des autobus, la planification du réseau, les conditions de travail du personnel et les critères utilisés pour justifier les ajouts de service.	<p>Les membres du conseil d'administration se montrent sensibles aux préoccupations exprimées et demeurent à l'écoute des demandes syndicales.</p> <p>Les questions soulevées relèvent de la gestion administrative et opérationnelle et feront l'objet de suivis au sein des différentes instances internes, notamment le comité de relations de travail, le comité d'assignation et des horaires, le comité de santé et sécurité, les rencontres avec les employés ainsi que les échanges avec l'équipe de gestion.</p>

<p style="text-align: center;"><b>4</b></p>	<p>Où en sont les démarches entreprises par la STS afin de recourir aux services de taxi adapté de Coop Taxis de Sherbrooke, notamment pour le transport de personnes fragiles se déplaçant en fauteuil roulant, incluant les retours sur appel du CHUS? Cette avenue pourrait-elle également être envisagée dans une perspective de développement du transport sur demande? [suivi du point 3 du registre de mars 2026]</p>	<p>Un projet de transformation d'une minifourgonnette adaptée afin de mieux répondre aux besoins de certaines clientèles présentant des conditions particulières (perte importante de tonus musculaire, fragilité extrême).</p> <p>Ce service sera offert selon les mêmes heures de service que celles actuellement en vigueur au transport adapté.</p> <p>Ce dossier a été présenté au comité consultatif au transport adapté du 27 avril 2026 ainsi qu'au comité administratif du 7 mai 2026.</p>
---	--	---

## **5. Diffusion et accessibilité**


Le registre est rendu accessible sur le site Web de la STS à l'adresse suivante, tout comme l'intégralité de l'enregistrement de la Période de questions :


<https://www.sts.qc.ca/a-propos/avis-public-et-proces-verbaux/>.


## **6. Responsabilité administrative**

### **Responsable du registre :**

Secrétariat du conseil d'administration  
Société de transport de Sherbrooke (STS)

 [direction.generale@sts.qc.ca](mailto:direction.generale@sts.qc.ca)

 819 564-2687 poste 351

 895, rue Cabana, Sherbrooke (Québec) J1K 2M3